

# Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

### **Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)**

#### **Rappel des taux appliqués pour cette formation**

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 28%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Autres candidats	11	272	177	86	11
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	154	116	91	10
		Bacheliers technologiques toutes séries	11	153	122	122	12

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	141	86	47	5	45,5 %
			Masculin	131	91	39	6	54,5 %
			Total	272	177	86	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	49	32	24	3	30 %
			Masculin	105	84	67	7	70 %
			Total	154	116	91	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	76	63	63	6	50 %
			Masculin	77	59	59	6	50 %
			Total	153	122	122	12	100 %

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	0	0	0 %
				Sans mention	72	47	9	2	18,2 %
				AB	101	70	30	6	54,5 %
				B	51	37	31	2	18,2 %
				TB	29	21	16	1	9,1 %
				TBF	2	0	0	0	0 %
				Total	257	177	86	11	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	9	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				Total	13	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	51	35	21	4	40 %
				AB	54	38	32	2	20 %
				B	36	31	28	3	30 %
				TB	12	11	9	1	10 %
				Total	154	116	91	10	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	1	1	0	0 %
				Sans mention	57	38	38	4	33,3 %
				AB	69	63	63	7	58,3 %
				B	20	17	17	0	0 %
				TB	4	3	3	1	8,3 %
				Total	153	122	122	12	100 %

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	137	126	70	10	90,9 %
			En réorientation	69	42	13	0	0 %
			Non scolarisés	52	8	3	1	9,1 %
			Scolarité étrangère	11	1	0	0	0 %
			Autres	3	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>272</b>	<b>177</b>	<b>86</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	135	113	90	9	90 %
			En réorientation	7	2	0	0	0 %
			Non scolarisés	12	1	1	1	10 %
			<b>Total</b>	<b>154</b>	<b>116</b>	<b>91</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	124	113	113	9	75 %
			En réorientation	10	5	5	2	16,7 %
			Non scolarisés	18	4	4	1	8,3 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>122</b>	<b>122</b>	<b>12</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	38	34	20	2
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	32	23	8	0
			Autres doublettes	168	115	55	8
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	125	118	118	12
			Autres doublettes	23	3	3	0
	Baccalauréat Professionnel	Gestion des milieux naturels et de la faune	98	96	83	9	

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres spécialités	50	20	8	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	16 %	19,8 %	24,1 %	20 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	13,4 %	13,4 %	9,6 %	0 %
		Autres doublettes	70,6 %	66,9 %	66,3 %	80 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	84,5 %	97,5 %	97,5 %	100 %
		Autres doublettes	15,5 %	2,5 %	2,5 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2339)	Jury par défaut	Gestion des milieux naturels et de la faune	66,2 %	82,8 %	91,2 %	90 %
		Autres spécialités	33,8 %	17,2 %	8,8 %	10 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	L'ensemble des notes des matières présentes sur les bulletins de 1ère et Terminale sont prises en compte. Pour les élèves titulaire du baccalauréat, les notes obtenues au Baccalauréat se rajoutent également.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en biologie	Présence dans le parcours récent de cours de biologie-écologie, science de la vie...	Essentiel
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	La motivation sera évaluée au travers du projet professionnel et de formation du candidat	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Bonus	Justifier d'une ou des expériences dans le domaine de la gestion de l'environnement (membre actif LPO, chantier nature bénévole, mission nettoyage, eco-délégués...)	Important

## **Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux**

**Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?**

Oui.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### **Série Générale**

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

### **Série STAV**

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

### **Série STL**

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Candidat ayant quitté la scolarité depuis plus d'un an ou en réorientation après un parcours dans le supérieur depuis plus d'un an.  
Pas de biologie/Science de la vie et de la terre dans le parcours récent.

Pour les Bac Pro et les Bac Techno, formation trop éloignée du domaine de compétence attendu en GPN.

## **Les modalités d'examen des vœux**

### **Les modalités d'examen des voeux**

Un pré-classement est effectué à partir :

- des notes obtenues par l'élève en 1ère et en Terminale (et également à partir des notes obtenues à l'examen pour les candidats déjà titulaire d'un baccalauréat).
- des notes attribuées par la commission suite à l'examen des éléments qualitatifs des candidatures (lettre de motivation, projet de formation de l'élève, activités et centre d'intérêt... en suivant une grille d'évaluation critériée.

La commission d'examen des voeux s'est réunie le 19 Mai 2025 à 08h30 pour examiner ce pré-classement et valider le classement général en tenant compte du pré classement algorithmique et des éventuels modifications apportées.

La commission de recrutement est composée de la manière suivante : Directeur adjoint, enseignants intervenants dans la filière en question (2-6 enseignants), le secrétaire responsable du service scolarité et la CPE

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est fortement recommandé de cultiver ses expériences naturalistes ou d'animation et de ne pas "copier intégralement" les modèles de projets de formation type que l'on peut trouver sur internet. Le projet de formation reste personnel. Le recours à un copier coller à un effet contre productif. Il est recommandé aux élèves d'utiliser la possibilité offerte par parcoursup de joindre des documents à leur dossier (attestation,, engagement, compte-rendu de travaux réalisés,..). Ce ne peut être qu'un plus à leur dossier. De même il est conseiller de parler de son expérience personnelle hors stage de formation, plutôt que de mentionner l'intégralité des maitres de stage rencontrés dans sa formation

**Signature :**

frédéric RENOULT,  
Chef d'établissement de l'établissement Lycée  
agricole Olivier De Serres